

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : GÉNÉALOGIE DE L'ENNEMI

Jean-Clément Martin

Presses de Sciences Po | Raisons politiques

2002/1 - no 5 pages 69 à 79

ISSN 1291-1941

| Article disponible en ligne à l'adresse: |
|---|
| http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2002-1-page-69.htm |
| Pour citer cet article : |
| Martin Jean-Clément, « La Révolution française : généalogie de l'ennemi », Raisons politiques, 2002/1 no 5, p. 69-79. DOI : 10.3917/rai.005.0069 |

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

JEAN-CLÉMENT MARTIN

La Révolution française : généalogie de l'ennemi

ATRIOTES contre « aristocrates », partisans des réformes contre « noirs », prêtres constitutionnels contre « réfractaires », révolutionnaires contre contre-révolutionnaires, « hommes de bien » contre « anarchistes », « sans-culottes » contre « Brissotins » et « Rolandins », « Montagnards » contre « fédéralistes », « Vendéens », « chouans » et autres « suppôts des despotes », contre « anthropophages », « muscadins » contre « buveurs de sang », Français contre « étrangers », mais aussi « bons Français » contre « anthropophages », « réacteurs » contre « buveurs de sang »..., la liste est interminable et complexe de ces désignations de couples antagonistes amis/ennemis, qui évoquent à la fois chaque période et chaque groupe d'acteurs de la Révolution et en illustrent une des caractéristiques essentielles : la propension à vivre dans le conflit duel.

Cette situation, bien connue, a donné lieu à de nombreuses analyses. Depuis Maistre, dont le providentialisme comprend ces affrontements comme les facteurs de la régénération, ou Barruel, qui dénonce les sociétés secrètes comme responsables de la division du pays, jusqu'aux explications récentes montrant que la Révolution a mis en place une société d'essence totalitaire fondée sur la recherche du fantasme d'un Peuple Un, en passant par l'opposition postulée de classes sociales par Michelet ou par le recours aux traditions des luttes religieuses par Quinet, l'historiographie a mis la relation ami/ ennemi à la base de la compréhension globale de l'époque. Ces interprétations ont façonné une approche qui mérite cependant une

relecture nuancée. Car la rupture ami/ennemi, l'acceptation du recours à la violence pour rejeter l'irréductible hors de la nation ou de l'humanité est attestée non seulement chez les révolutionnaires les plus radicaux, mais aussi chez les contre-révolutionnaires qui ne comprennent pas les raisons de leur propre exil et condamnent avec force leurs opposants devenus des « cannibales », responsables de la guerre civile ¹.

Qu'il existe durablement une « guerre civile franco-française » ² dont l'épisode révolutionnaire est l'événement originel est indéniable : en témoigne la permanence des groupes sociaux et politiques « ennemis » irréductibles de 1789 à 1799, comme jusqu'à 1815, voire 1940. La droite et la gauche trouvent leurs premiers repères et leurs premiers symboles qui justifient la constitution de « lieux de mémoire » ³ réactivés ensuite au gré des luttes politiques des deux siècles suivants. Il n'y eut jamais pour autant de clivages immuables entre des groupes déterminés autour d'un principe unique. La figure de l'ennemi fut multiple dans l'un et l'autre camp et la litanie des désignants qui ouvre ce texte en témoigne, qui incite à relever les variations sous l'apparente permanence des stigmatisations. La rupture entre blocs et le fractionnement de ces blocs sont paradoxalement inséparables l'une de l'autre, rendant compte à la fois de la force des lignes de fracture et de la structuration sociale fondée sur la diversité de ces dénominations. Chateaubriand en donne un exemple, s'exclamant en 1814 : « Ah ! qu'il vaudrait mieux éviter ces récriminations, effacer les souvenirs, détruire jusqu'à ces noms d'émigrés, de royalistes, de fanatiques, de révolutionnaires, de républicains, de philosophes, qui doivent aujourd'hui se perdre dans le sein de la grande famille » 4.

En 1789, le recours aux États généraux introduit une transformation du sens des antagonismes sociaux et politiques qui existaient dans le pays ; d'un seul coup, les acteurs sociaux incarnent des objectifs et portent des espoirs qui modifient les rapports entre eux. La preuve en est la création de groupes d'opinion parmi les députés au fil de l'année. Ils étaient arrivés à Versailles sans culture politique ; à partir de l'automne, ils se trouvent classés selon la division naissante

^{1.} Karine Rance, « Mémoires de l'émigration », thèse d'histoire, Paris I, 2001.

^{2.} L'expression est de Maurice Agulhon.

^{3.} Tout le tome 1 des *Lieux de mémoire* de Pierre Nora (Paris, Gallimard, 1984) est dédié à ces transmissions mémorielles polémiques autour de la République, qui attestent la permanence des conflits qui partagent et organisent la société française.

^{4.} René de Chateaubriand, Réflexions politiques. Œuvres complètes, 1928, vol. 28, p. 128.

droite/gauche, autour de principes politiques, sociaux, religieux cohérents⁵. Le consensus réussi dans le Dauphiné, où les représentants des trois ordres avaient communié, en 1788, dans une volonté réformatrice, n'a pas eu autant de résonances que les journées d'affrontements qui se sont déroulées à Rennes, en janvier 1789, laissant trois morts derrière elles. Dans toute la Bretagne, les « patriotes » s'étaient rassemblés en « fédérations » dont le principe fondateur était la certitude de posséder la légitimité à s'occuper du bien de la patrie. De leur côté, les « aristocrates » étaient tout aussi assurés d'incarner l'essence de la nation, fondée sur la tradition et sur l'honneur. Au lendemain de la prise de la Bastille, le prince de Condé, estimant n'avoir plus de place dans le pays, part en émigration n'emportant significativement que son épée⁶. Les « journées d'octobre » représentent alors le vrai début de la Révolution dans la mesure où la position du roi perd toute ambiguïté aux yeux des plus radicaux. Or le même discours de dénonciation est tenu par les contre-révolutionnaires. La sauvagerie et la décadence du royaume sont le résultat de la médiocrité des nobles amollis, de la démagogie des patriotes, de la faiblesse du roi. Après octobre 1789 et le sacrilège commis sur la personne royale, l'ennemi patriote doit être abattu, la violence devient la seule issue possible à l'affrontement politique⁷. Le renouveau de la patrie passe, pour les contre-révolutionnaires comme pour les révolutionnaires, par l'élimination du camp adverse.

Cette bipolarisation s'accentue en 1790 avec la naissance du mot « contre-révolutionnaire », dont la signification ne cesse de s'enrichir de nouvelles attributions ⁸. La fuite du roi qui prend fin à Varennes rejette enfin la famille royale et ses soutiens hors de la nation qui estime trouver son salut dans l'expansion de la Révolution et la rencontre avec les peuples voisins, supposés demandeurs des mutations françaises. Ce qui était jusque-là une sorte de guerre civile menée dans les villages et les villes devient, en avril 1792, une guerre civile européenne plutôt qu'une guerre entre pays. Cette dimension

^{5.} Timothy Tackett, « Par la volonté du peuple ». Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires, trad. de l'angl. par Alain Spiess, Paris, Albin Michel, 1997 (coll. « L'évolution de l'humanité »).

^{6.} Jean-Paul Bertaud, Le duc d'Enghien, Paris, Fayard, 2001.

J.-P. Bertaud, « Violence et contre-Révolution, l'exemple de la presse royaliste de 1789 à 1792 », dans Michel Vovelle (dir.), L'image de la Révolution française, Paris-Oxford-New York, Pergamon Press, 1990, t. 2, p. 1172-1181.

^{8.} J.-Cl. Martin, Contre-Révolution, Révolution et nation en France (1789-1799), Paris, Le Seuil, 1998 (coll. « Points Histoire »).

se trouve paradoxalement portée par la déclaration de paix au monde, du 22 mai 1790, qui a fait de la France la « terre de la liberté », abolissant les frontières territoriales pour inciter au rassemblement des partisans de la liberté. Cette déclaration stigmatisait les ennemis de la liberté, accusés de maintenir les hommes dans les fers ; le contre-révolutionnaire est l'ennemi quelles que soient sa position et sa communauté. Le couple ami/ennemi atteint une universalité que comprend fort bien le contre-révolutionnaire Burke, dans son livre publié en 1790, *Réflexions sur la Révolution française*. Celle-ci a rompu la trame de l'histoire du monde, désormais voué à l'affrontement de deux principes irréductibles.

Même si les gouvernements étrangers n'ont jamais suivi la radicalité de Burke et sont demeurés attachés aux rivalités territoriales plutôt que de s'engager dans une croisade contre la Révolution, la relation ami/ennemi est devenue une modalité essentielle de la vie politique et il est permis de penser qu'avec elle s'ouvre une époque nouvelle. Que cette radicalisation se soit opérée au coup par coup, qu'elle ait été combattue par tous ceux qui cherchent une autre voie et veulent gouverner à partir d'un « centre perdu » 9 va être oublié en fonction de l'impact des mesures prises et de l'invocation de principes qui gomment toute autre considération. La brutalité des oppositions à propos de la Constitution civile du clergé joue un grand rôle dans cette acceptation de la violence contre le voisin rangé dans le camp adverse. Les massacres de septembre, passé les premières semaines et les réticences de Brissot, sont intégrés eux aussi dans une vision politique qui les voit comme l'expression d'une justice populaire, en négligeant leur dimension de violence ou de vengeance rituelle. Lors du procès du roi, ensuite, la condamnation est emportée par la radicalité de l'argumentation politique des Montagnards, qui néglige les effets en retour que cette mort entraîne, puisqu'elle transfigure le roi en martyr et permet l'unification de la contre-Révolution. Cette argumentation permet aussi de dénoncer la modération supposée de la moitié des Conventionnels, qui ne sont pas partisans de cette exécution immédiate sans être pourtant peu modérés politiquement. L'urgence des différents dangers mais aussi la volonté de répondre aux demandes de surenchère pour ne pas apparaître comme médiocrement révolutionnaire emporte tout jugement.

^{9.} Robert H. Griffiths, *Le Centre perdu. Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1988 (coll. « Bicentenaire de la Révolution française en Dauphiné »).

La définition de l'ennemi devient, au cours de 1793, de plus en plus floue et de plus en plus large, englobant sans cesse de nouveaux groupes 10. Si bien que les refus de partir aux frontières des jeunes, dans certaines régions françaises, sont compris comme une menace considérable pour la survie de la nation elle-même vue comme terre de liberté, porteuse des espoirs de l'humanité. Cette vision provoque la dénonciation d'une région ad hoc, la Vendée, qui devient l'abcès de fixation de la répression politique en mars 1793. Cette perspective crée des « monstres de papier » qui sont combattus dans l'été 1793 avec d'autant plus de virulence qu'ils sont mal définis et donc impossibles à réduire 11. Ainsi les « fédéralistes », terme qui recouvre une variété considérable de réactions contre le coup de force du 2 juin 1793, sont rendus coupables du « crime de fédéralisme ». Que les différents mouvements n'aient eu aucune volonté de fédéraliser le pays, qu'ils n'aient pas eu la moindre intention de coopérer entre eux n'entame pas la fermeté avec laquelle ils sont condamnés à l'époque comme ensuite dans toute une historiographie. De la même façon, les nobles sont systématiquement mis sous surveillance, exclus des villes importantes et des zones frontalières, dans un rejet fantasmatique de la noblesse 12.

Après les Vendéens, les « fédéralistes » et les nobles, l'Anglais est le quatrième idéal type d'ennemi invoqué pour expliquer les échecs de la politique et pour unifier les forces révolutionnaires. Ennemi tout à la fois fictif et bien réel, sa dénonciation entraîne d'abord la condamnation du ministère Pitt, puis du peuple entier coupable d'avoir abandonné les espoirs placés en lui depuis « la glorieuse révolution ». C'est en réaction à cette « trahison » du peuple anglais que la Convention, par le décret du 7 juin 1794, décide la mise à mort des prisonniers de guerre anglais. L'ennemi est dorénavant porteur d'une signification métaphysique : devenu ennemi du genre humain, aucune pitié ne peut lui être accordée. On comprend alors que l'intention de contre-Révolution suffise aux yeux du tribunal révolutionnaire pour asseoir le jugement. Cependant, il est nécessaire aussi de comprendre que cet effort métaphysique pour penser le cours de l'histoire en stigmatisant les ennemis du progrès et de

^{10.} J.-Cl. Martin, Contre-Révolution..., op. cit., chap. 4 et 5.

^{11.} Roger Dupuy, dans Albert Soboul (dir.), *Girondins et Montagnards*, Paris, Société des études robespierristes, 1980 (coll. « Bibliothèque d'histoire révolutionnaire »).

Patrice Higonnet (Class Ideology and the Rights of the Nobles, Oxford, Clarendon Press, 1981) rend compte, en l'accentuant, de cette mise hors la nation d'un groupe considéré comme ennemi naturel.

l'avenir de l'humanité, a aussi pour but d'éliminer les violences incontrôlées de la terreur « provinciale » auxquelles se livrent certains représentants en mission, secondés par des révolutionnaires revanchards ou sadiques. La « Grande Terreur » instituée par Robespierre est aussi à comprendre dans cette volonté de clarification des catégories des ennemis à combattre, en incluant autant les ultra-révolutionnaires que les contre-révolutionnaires. Aristocrates à « bonnet rouge » et à « talons rouges » se rejoignent ainsi sur l'échafaud qui doit purger le pays et l'univers d'êtres dangereux 13.

Cet usage de l'opposition ami/ennemi trouve sa limite dans cette exaspération. Durant l'été 1794, les élites révolutionnaires récusent de plus en plus cette rigueur des principes dont les effets sont jugés dévastateurs et dorénavant inutiles, puisque la puissance du pays révolutionné ne semble plus être remise en cause par des ennemis écrasés ou affaiblis. Les généraux n'appliquent pas le décret du 7 juin ; les membres des Comités contestent la magistrature de Robespierre et de ses proches ; les administrateurs départementaux demeurent massivement éloignés de cette conception politique. Robespierre et Saint-Just eux-mêmes estiment que la Révolution est « glacée ». L'échec de cette vision politique est patent et va leur être imputé. En contrepartie, la complexité des réalités politiques resurgit, contredisant les catégorisations amis/ennemis, les réinscrivant dans les luttes sociales et dans les révolutions de palais, ranimant les alliances et les calculs politiques. Thermidor n'est pas l'arrêt de la Révolution, mais sa continuité et renoue avec les principes politiques de 1789 pour explorer une autre façon de faire la politique. Les Conventionnels redéfinissent l'ennemi qui est désormais catégorisé d'abord par sa participation aux luttes contre la nation identifiée exactement au pays, ce qui fait un allié potentiel du royaliste modéré — hostile aux coups de force et aux manœuvres des émigrés –, tandis que le prêtre réfractaire est toléré. À côté de l'ennemi-traître, l'autre figure de l'ennemi rejeté est celle de « l'anarchiste », du « buveur de sang », voulant ruiner le lien social de l'intérieur. Cela explique que Carrier, assimilé outrageusement à Robespierre, est condamné et exécuté pour marquer la fin de la Terreur, que des négociations sont ouvertes avec les Vendéens, que les églises rouvrent, enfin que les

^{13.} Jean-Pierre Jessenne et *al.*, *Robespierre : de la nation artésienne à la République et aux nations*, Villeneuve d'Ascq, Centre d'histoire de la Région du Nord et de l'Europe du Nord-Ouest, 1994 (coll. « Histoire et littérature régionales »).

actes des contre-révolutionnaires populaires (notamment chouans) sont classés dans le brigandage infrapolitique.

Cette opération tourne court cependant, parce que la contre-Révolution demeure ancrée dans une opposition radicale, les princes qui la dirigent ne voulant pas transiger de peur de voir les modérés, appuyés par les Anglais, accepter la République gouvernée au centre. Le danger n'est pas mince puisque la papauté envisage, en 1796, de reconnaître le régime républicain en déliant les sorts de la monarchie et du catholicisme 14. Cette radicalité de droite rencontre celle des jacobins intransigeants qui récusent de leur côté tout compromis. Le débarquement de Quiberon et la répression féroce qui s'en suit, l'écrasement de la tentative de coup d'État royaliste d'octobre 1795 creusent une nouvelle fois l'écart entre la République et la monarchie, mais rien n'est plus comme avant. La succession des coups de force et des coups d'État, entre 1796 et 1799, montre que les jeux de bascule sont devenus ordinaires puisque les clivages sont complexes et instables entre royalistes intransigeants et modérés, républicains conservateurs et doctrinaires, républicains démocrates et ultrarévolutionnaires 15. Les alliances se font et se défont chaque année, sans qu'il soit nécessaire d'insister sur les calculs personnels qui, tout en existant, ne sont pas déterminants. Les antagonismes sont toujours fondés sur des appréciations de principes : chaque groupe s'estime dépositaire du salut du pays en luttant contre les groupes adverses, mais, sauf les plus extrémistes, tous veulent éviter le réarmement des masses populaires et le recours à la violence.

L'éradication de l'ennemi politique n'est plus l'unique objectif, mais se module à l'intérieur des cadres politiques légaux, qu'il est certes toujours envisageable de transgresser en en connaissant dorénavant le coût. Cela explique que, lors des coups d'État, des hommes politiques mis en minorité échappent à la répression. L'exemple de Carnot, en 1797, illustre les rapprochements entre partisans de courants théoriquement antagonistes. On comprend aussi que Bonaparte puisse faire accepter le coup d'État de Brumaire 1799, puisqu'il s'appuie à la fois sur l'armée républicaine aux nostalgies jacobines, sur les élites directoriales conservatrices, sur les royalistes modérés avec lesquels il négocie et pour lesquels il instaure aussitôt la liberté

^{14.} J.-Cl. Martin, Contre-Révolution..., op. cit., p. 276-277.

^{15.} On le voit dans les rapports compliqués entre Antonelle et Babeuf, *ef.* Pierre Serna, *Antonelle : aristocrate révolutionnaire (1747-1817)*, Paris, Éditions du Félin, 1997 (coll. « Histoire »).

des cultes. Les émigrés nobles ne s'y trompent pas, une partie d'entre eux se rallie au régime, n'ayant véritablement jamais accepté de lutter aux côtés des Autrichiens ¹⁶. L'ennemi de la France devient, pour la grande majorité des Français, l'ennemi hors des frontières, faisant entrer le pays dans le nationalisme qui identifie le 19^e siècle. Depuis 1794, le soldat de l'an II n'a pas cessé d'être déçu par les refus des populations belges, allemandes, italiennes, d'accepter sans réticences la Liberté française. L'idéal révolutionnaire de la croisade s'est métamorphosé en celui de la « grande nation » délivrant les peuplesenfants qui la voisinent et la conquête territoriale s'est substituée à l'accueil des convertis ¹⁷. La mystique révolutionnaire reconvertie dans un nationalisme fondé sur la supériorité française donne, à l'épopée napoléonienne, une partie de son explication.

Dans cette histoire, la radicalité des opinions voulant exclure l'ennemi, loin d'être la particularité d'un groupe, a été partagée par toutes les sensibilités de l'époque, désireuses de régénérer le royaume, même si elles estimaient que cela devait se faire selon des voies différentes. Par ailleurs, les guerres de Religion interdisent de penser que la période révolutionnaire a été la seule à pratiquer l'exclusion et la mise à mort de groupes constitués 18. Les pratiques de violence avaient alors atteint des paroxysmes déshumanisant les adversaires que la Révolution, quoi que l'on dise, n'a pas connus (les violences personnelles commises au cours de la Terreur de l'hiver 1793-1794, notamment au moment de la guerre de Vendée, sont explicables sans faire appel aux passions religieuses 19). Insister sur l'historicisation des principes et des représentations permet enfin de ne pas voir la Révolution comme ce bloc secrétant l'exclusion violente, comme il est aujourd'hui fréquent de le faire en s'inspirant avec plus ou moins de bonheur des réflexions sur le totalitarisme d'Hannah Arendt. Il convenait de rappeler que ce qui avait existé s'était constitué peu à peu dans le choc des principes, dans le jeu des surenchères, comme dans la réécriture des tensions préexistantes.

Les héritages sociaux ont été prédominants et expliquent, dans un premier temps, la radicalisation avec laquelle les innovations poli-

^{16.} K. Rance, cité.

^{17.} Jacques Godechot, *La Grande Nation : l'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, 2° éd. (coll. « Collection historique »).

^{18.} Denis Crouzet, Les guerriers de Dieu, Seyssel, Champ Vallon, 1990 (coll. « Époques »).

^{19.} J.-Cl. Martin, *La Vendée et la France*, Paris, Le Seuil, 1987 (coll. « L'univers historique »).

tiques ont été vécues. Les débats idéologiques donnent une coloration déterminante, dans la mesure où les querelles du 18e siècle ont cherché à résoudre les contradictions vécues, au fur et à mesure de la complexification sociale, par le recours à des théories globalisantes (guerres des races, Francs contre Gaulois, établissement d'un nouveau contrat social, recherche d'une constitution aristocratique...) qui ont donné aux élites françaises un vocabulaire de la stigmatisation et de l'exclusion. Le tout s'est inscrit dans ce trend séculaire de désacralisation de l'univers et du champ politique, instituant l'établissement de l'humanité comme entité politique autonome. Les revendications universalistes des différents mouvements politiques, contre-révolutionnaire comme révolutionnaire, ont entraîné de la même facon le rejet de l'ennemi politique dans la non-humanité. Même s'ils ne purent penser mettre en œuvre ce système, les contre-révolutionnaires les plus convaincus ne différèrent pas sur ce point de leurs opposants radicaux. Pour tous les extrémistes, le compromis était impossible. Le comte de Provence, tout frère du roi qu'il était, dut se soumettre à la critique en règle de son retard à émigrer, puisqu'il avait attendu 1791 pour le faire. La Fayette, rallié aux Autrichiens, fut jeté en prison! Cette radicalité a aussi trouvé des racines dans les visions jansénisantes qui avaient affecté les revendications des élites dans les années 1770-1780.

Dit autrement, la haine qui pouvait être à l'œuvre entre de nombreux groupes sociaux et régionaux avant la Révolution a été travaillée politiquement et a trouvé de nouvelles raisons de durer ensuite, éventuellement jusqu'à nos jours. De la même façon, la « chaleur de la religion » qui alimentait les antagonismes entre catholiques et protestants, comme la quête du martyre des jansénistes avant 1789, a été l'un des creusets dans lesquels les dénonciations de l'ennemi ont servi à créer du lien social. Il est certain, enfin, que le processus a été d'autant plus puissant qu'il a pu s'appuyer sur une classe moyenne disponible pour s'engager dans la création d'un État d'un type nouveau. La disponibilité des jeunes gens lettrés sans place trouvait un exutoire.

La spécificité de la période révolutionnaire se situerait alors dans son incapacité à gérer les conséquences de cette situation. Au moment des Cent-Jours, Napoléon agite à nouveau l'épouvantail des émigrés et des nobles pour faire peur, alors que peu d'émigrés ont suivi Louis XVIII à Gand ²⁰. Les émigrés seront enfin accusés d'avoir trahi leur patrie après 1815. Alors que les haines laissées par les guerres de Religion

^{20.} K. Rance, cité, p. 328.

avaient été contenues, ensuite, tant mal que bien, par le pouvoir royal imposant un contrôle de l'opinion et des violences, la Révolution française n'a pas trouvé, malgré quelques tentatives d'oubli et d'amnésie, le temps de la réconciliation entre les groupes dressés les uns contre les autres. Pire même, les commémorations successives ont entretenu les antagonismes, le plus souvent en le souhaitant expressément, tantôt pour mieux masquer les abandons des idéaux révolutionnaires, tantôt pour escamoter les responsabilités politiques des partis se réclamant des mouvements de l'époque révolutionnaire ²¹. Le récent bicentenaire n'a pas, malgré ses ambiguïtés, dérogé à la règle, d'une part, en réactivant les dénonciations de la Révolution et, d'autre part, en laissant l'État occulter une fois de plus les souvenirs des violences les plus graves (massacres de septembre et guerre de Vendée) ²². Les confusions qui ont permis la naissance de l'ennemi comme catégorie politique en France n'ont toujours pas été levées. ◆

Professeur d'histoire à Paris I-Panthéon-Sorbonne et directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, Jean-Clément Martin a dernièrement dirigé la publication de *La Contre-Révolution en Europe (XVIII-XX* siècles)* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001).

RÉSUMÉ

La Révolution française : généalogie de l'ennemi

Si la Révolution française est marquée par l'exclusion des ennemis, pourchassés sous d'innombrables désignations, le processus qui est alors en jeu concerne tous les protagonistes de cette période et résulte d'une mise en place progressive d'une lecture politique collective. L'étude des étapes qui ont conduit à cette situation, et qui ont contribué ensuite à sa transmutation en identifiant l'ennemi avec l'étranger à l'État-nation montre combien il est nécessaire de comprendre cette historicisation pour se déprendre de l'historiographie qui a fixé la Révolution française dans un paroxysme conjoncturel.

^{21.} Olivier Ihl, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996 (coll. « Bibliothèque des histoires »).

Voir les exemples cités par Steven L. Kaplan, Adieu 89, trad. de l'angl. par André Charpentier et Rémy Lambrechts, Paris, Fayard, 1993.

The French Revolution: Genealogy of the Enemy

During the French revolution enemies are excluded and tracked under numerous designations, but the process concerns all actors of that period and it is the result of a collective political comprehension. The steps leading to that situation and its mutation—the identification of the enemy with the stranger to the nation-state—shows how careful we must handle history and how far we are from the classical historiography describing the French revolution as a contingent paroxysm.